



Communiqué

Le lundi 17 février 2025

PRIMES FEE 1,2 MILLION D'EUROS PROGRAMMÉS EN 2025 AVEC UNE APPROCHE CIBLÉE ET PLUS VISIBLE

Mercredi 5 février 2025, la Commission française du Fonds Européen de l'Élevage (FEE) s'est réunie sous la Présidence d'Arnaud de Seyssel. Comme cela avait été annoncé en début d'année 2024, elle a proposé des nouvelles orientations budgétaires concernant la distribution des encouragements du FEE. Désormais, plutôt que de répartir sur un grand nombre de courses des primes FEE, l'objectif est de proposer des primes FEE d'un montant plus élevé sur un nombre restreint de réunions et d'épreuves, aussi bien en Plat qu'en Obstacle. L'objectif est de donner plus de visibilité à l'apport du FEE sur les courses françaises.

Les orientations budgétaires établies par la Commission du FEE ont ensuite été validées par le Conseil d'Administration de France Galop. Au total, c'est 1,2 million d'euros de primes FEE qui sont programmées en France, pour l'année 2025.

Par ailleurs, la Commission française du Fonds Européen de l'Élevage souhaite organiser une fois en Plat et une fois en Obstacle une « journée phare » sur laquelle sera organisé un réceptif à destination des éleveurs qui sont les financeurs de ces primes.

Le Président de la Commission française du FEE, Arnaud de Seyssel a commenté : *« Grâce à cette refonte importante de la distribution des encouragements du FEE, nous souhaitons investir de manière ciblée sur des journées et courses phares ainsi que donner de la visibilité à l'ensemble des Éleveurs qui travaillent et investissent pour notre filière. »*

Journées et courses FEE en Plat

Pour la spécialité du Plat, la journée phare qui mettra à l'honneur le FEE et sur laquelle sera organisé un réceptif à destination des éleveurs sera le dimanche 27 juillet, à Deauville, jour du Prix Rothschild (Gr1).

Deux autres journées ont été sélectionnées afin de proposer des primes FEE. Il s'agit du samedi 20 septembre à Chantilly, avec trois Groupes 3 au programme, et du dimanche 20 avril à Toulouse qui comporte trois Listed.

Par ailleurs, les membres de la Commission française du Fonds Européen de l'Élevage ont souhaité mettre en place des primes FEE dans les courses suivantes :

- ARC Prix Maurice de Gheest (Gr1 – Deauville)
- Prix Machado & Prix du Louvre (Classe 1 - ParisLongchamp)
- Coupe des Poulains & Coupe des Pouliches (Classe 1 – Lyon-Parilly)
- Prix d'Étreménil & Prix du Mezeray (Classe 2 – Deauville)
- Prix des Aigles & Prix de la Lorie (Classe 2 – Chantilly)

1 million € de primes FEE en Plat

Au total, c'est 1 million de primes FEE qui sont programmées pour la spécialité du Plat. Une grille de répartition selon la catégorie des courses a été validée avec la Commission française du Fonds Européen de l'Élevage. Elle se base sur un montant de primes FEE correspondant à 80 % de l'allocation minimum distribuée en France pour la catégorie de course concernée et cette prime est répartie ainsi : 55 % au 1^{er}, 25 % au 2^e, 20 % au 3^e.

En Plat, les primes FEE qui s'ajoutent aux allocations sont programmées comme suit :

Deauville – dimanche 27 juillet

- Prix Rothschild (Gr) : 200 000 €
- Prix de Cabourg (Gr3) : 64 000 €
- Prix de Psyché (Gr3) : 64 000 €
- Prix Six Perfections (Gr3) : 64 000 €

Chantilly – samedi 20 septembre

- Prix Bertrand de Tarragon (Gr3) : 64 000 €
- Prix Eclipse (Gr3) : 64 000 €
- Prix des Chênes (Gr3) : 64 000 €

Toulouse – dimanche 20 avril

- Prix Caravelle (Listed) : 38 400 €
- Prix Aymeri de Mauléon (Listed) : 38 400 €
- Le Vase d'Argent (Listed) : 38 400 €

Autres courses offrant des primes FEE

- Arc Prix Maurice de Gheest (Gr1) : 120 000 €
- Prix Machado (Classe 1) : 24 000 €
- Prix du Louvre (Classe 1) : 24 000 €
- Coupe des Poulains (Classe 1) : 24 000 €
- Coupe des Pouliches (Classe 1) : 24 000 €
- Prix d'Étreménil (Classe 2) : 21 600 €
- Prix du Mezeray (Classe 2) : 21 600 €
- Prix des Aigles (Classe 2) : 21 600 €
- Prix de la Lorie (Classe 2) : 21 600 €

Journées et courses FEE en Obstacle

Pour la spécialité de l'Obstacle, la journée phare qui mettra à l'honneur le FEE, et sur laquelle sera organisée un réceptif à destination des éleveurs, sera le samedi 17 mai 2025, à Auteuil, sur le samedi du week-end du Grand Steeple-Chase de Paris.

Deux autres journées ont été sélectionnées afin de proposer des primes FEE. Il s'agit du dimanche 12 octobre 2025, à Auteuil, réunion accueillant le Prix Georges de Talhouët-Roy et du vendredi 28 novembre 2025 à Compiègne, réunion au cours de laquelle est organisée la Grande Course de Haies de Compiègne.

Pour 2026, il a été acté que la réunion du Grand Cross de Pau (Listed) serait la réunion en région sélectionnée pour proposer des primes FEE en remplacement de la réunion de la Grande Course de Haies de Compiègne.

200 000 € de primes FEE en Obstacle

Au total, ce sont 200 000 € de primes FEE qui sont programmées pour la spécialité de l'Obstacle. Comme en plat, une grille de répartition selon la catégorie des courses a été validée avec la Commission française du Fonds Européen de l'Élevage. La répartition de la prime est prévue ainsi : 55 % au 1^{er}, 25 % au 2^e, 20 % au 3^e.

En Obstacle, les primes FEE, qui s'ajoutent aux allocations, sont programmées comme suit :

Auteuil – samedi 17 mai 2025

- Prix Sagan (Gr3) : 20 000 €
- Prix Saint-Sauveur (Listed) : 13 000 €
- Prix le Gualès de Mezaubran (Listed) : 13 000 €
- Prix Djarvis (AQPS) : 10 000 €
- Prix Ex Voto (Classe 2) : 8 000 €

Auteuil – dimanche 12 octobre 2025

- Prix Georges de Talhouët-Roy (Gr2) : 25 000 €
- Prix Magne (Gr3) : 20 000 €
- Prix Bayonnet (Listed) : 13 000 €
- Prix de Nantes (Classe 2) : 8 000 €
- Prix Adrien Besnouin (AQPS) : 8 000 €

Compiègne – vendredi 28 novembre 2025

- Prix Léopold d'Orsetti – Grande Course de Haies de Compiègne (Gr3) : 20 000 €
- Prix Général de Saint-Didier (Gr3) : 20 000 €
- Prix Roger Saint (Listed) : 13 000 €
- Prix Roger de Minvielle (Listed) : 13 000 €

Fonctionnement du FEE :

Basé à Newmarket, le FEE est composé de quatre nations : la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Irlande. Le FEE collecte les fonds des éleveurs du monde entier (des éleveurs américains ou japonais cotisent au FEE) qui payent une cotisation liée au prix de saillie et au nombre de saillies réalisées par chacun de leurs étalons qu'ils souhaitent inscrire au FEE. Ces fonds sont ensuite répartis entre les quatre pays du FEE et servent à financer des courses ou bien des primes.

Les étalons inscrits au FEE voient leurs produits être éligibles à ces épreuves financées directement par le FEE, ainsi qu'aux primes versées par le FEE.

Les principes du FEE sont que la très grande majorité des épreuves pour chevaux de 2 ans en plat, inédits, maiden et Classe 2 sont réservées aux chevaux issus d'étalons inscrits au FEE. Il est toujours possible d'inscrire un cheval dont le père n'a pas été inscrit au FEE, mais ce tarif atteint à l'âge de 2ans 12 000 €.

Tout un programme de courses à obstacles à l'étranger est également réservé aux chevaux qualifiés FEE.

Cela démontre l'intérêt pour les propriétaires d'étalons de les inscrire afin de qualifier automatiquement leur production.

Depuis sa création en 1983, le FEE a versé plus de 130 000 000 € d'encouragements.

Plus d'informations sur : <https://ebfstallions.com/>

Composition de la commission française du FEE :

La Commission française du FEE 2024-2027 est composée de :

- Arnaud de Seyssel (Président)
- Frédéric Landon
- Nicolas de Chambure
- Thierry Cyprès
- Nicolas de Lageneste
- Charles-Henri de Moussac

Pour France Galop :

- Henri Pouret
- Pierre Laperdrix
- Stephan Kalley
- Dr Stephanie Chapman